

& que la France, si elle subit un démembrement, n'aura ni son ancien gouvernement, ni celui que les Monarchiens lui décernent; que semblable à un arbre dont les rameaux greffés sur d'autres arbres ou plantés dans un autre

15 Avril 1793, p. 639. sol subissent des changemens sensibles, elle verra son gouvernement se diversifier en raison directe de sa division : mais les observations de l'auteur ne perdent par-là rien de leur justesse ; elles sont sur-tout péremptoires à l'égard de l'informe & funeste constitution de 1791. On en jugera par celles que nous citons pour exemple. „ Lorsque pour „ tirer la monarchie Françoisé de ses ruines, „ on entend parler d'accommodement & de „ la constitution de 1791, on n'est pas moins „ effrayé que surpris. Si ses auteurs n'ont connu „ ni leur nation, ni leur siècle ni ce que c'est „ qu'un gouvernement ; s'ils n'ont été que „ des factieux absurdes, & des intrigans habiles par la violence & le crime ; s'ils ont „ pu renverser un royaume, & n'ont pas su lui „ donner des loix ; quel nom faudra-t-il donner à ceux qui voudroient faire revivre leur constitution, après en avoir vu l'épouvantable résultat ? „

„ Est-il un homme qui puisse douter que „ tous les malheurs du royaume ne lui soient „ imputables ; que cette anarchie appelée „ république ne soit sortie de son sein ; que „ tous les forfaits commis après elle n'aient „ été la continuation des siens ; l'effet de ses „ principes, le fruit de ses exemples ? Désastreuse même avant sa naissance & tandis